Le Mali lance officiellement son recensement industriel national : Une étape clé pour l'avenir économique du pays

MALI

1876

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 29 JANVIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Réforme du secteur électrique

Le Conseil des ministres renforce le contrôle de l'État sur EDM-SA



CCIM : Le geste d'Arouna Kanté, un acte de leadership et de patriotisme économique



Mines : L'État devient actionnaire majoritaire de FARATCHI-CO-SA

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité-SA.

Sommaire «







Une /

Réforme du secteur électrique : Le Conseil des ministres renforce le contrôle de l'État sur EDM-SA **P. 4**

Brèves /

Le Mali lance officiellement son recensement industriel national : Une étape clé pour l'avenir économique du pays **P. 9**

Coopération Mali–UNICEF : La ministre Djénéba Sanogo salue un mandat « exceptionnel » de Pierre N'GOM **P. 9**

Financement des projets miniers et énergétiques : Les autorités burkinabè mobilisent les acteurs clés **P. 10**

Renforcement des capacités des Comités de Gestion Scolaires : Une formation stratégique à Bamako Rive Droite **P. 10**

Actualité /

Mines : L'État devient actionnaire majoritaire de FARATCHI-CO-SA **P. 13**

Mines : Compass Gold Corp. sollicite le passage à l'exploitation sur le site aurifère de Massala **P. 15**

Politique /

Voirie et assainissement : Le Gouvernement renforce les capacités de la Mairie du District **P. 18**

CCIM : Le geste d'Arouna Kanté, un acte de leadership et de patriotisme économique **P. 20**

Culture & société /

Culture malienne : Oumou Sangaré honorée à Addis-Abeba et Abidjan **P. 23**

International /

Réseaux sociaux : L'Égypte prépare une loi pour mieux protéger les mineurs **P. 24**

Situation alarmante en Afrique : Plus de 70% des Africains privés d'accès à l'assainissement de base **P. 25**

Sport /

Finale de la CAN 2025 : La FSF entendue par le Jury disciplinaire de la CAF **P. 26**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Réforme du secteur électrique

Le Conseil des ministres renforce le contrôle de l'État sur EDM-SA

Réuni en session ordinaire le vendredi 23 janvier 2026 au Palais présidentiel de Koulouba, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret majeur portant sur le service public de l'électricité, sur rapport du ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou. La rencontre s'est tenue sous la présidence du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition et Chef de l'État, en présence du Premier ministre, le Docteur Général de Division Abdoulaye Maïga, et de l'ensemble des membres du Gouvernement.

Au cœur des décisions prises figure l'adoption du projet de décret portant approbation de l'Avenant n°004 au Contrat de Concession du service public de l'électricité, liant l'État malien à la Société Énergie du Mali (EDM-SA). Pour rappel, ce contrat initial a été signé le 21 novembre 2000 pour une durée de 20 ans, afin d'assurer la production, le transport et la distribution de l'électricité sur l'ensemble du territoire national.

Le secteur électrique malien fait face depuis plusieurs années à de lourds défis structurels, tant sur le plan financier qu'opérationnel. La qualité et la continuité du service public ont été affectées par une demande énergétique croissante, l'urbanisation rapide et les besoins

accrus des ménages et des acteurs économiques. Ces contraintes ont rendu indispensable la mise en œuvre d'une réforme profonde du secteur.

Dans ce contexte, le Gouvernement a adopté un Plan de redressement financier et opérationnel visant à restaurer la viabilité du secteur. L'un des principaux objectifs de ce plan est de corriger le déséquilibre structurel entre les coûts réels de production et de distribution de l'électricité et les revenus générés par EDM-SA. Ce déséquilibre, accentué par les subventions publiques, les pertes techniques et commerciales ainsi que l'augmentation du coût des intrants énergétiques, justifie une réorganisation du cadre contractuel régissant la concession.

L'avenant adopté par le Conseil des ministres apporte plusieurs modifications majeures. D'abord, il proroge la durée de la concession de trois années, à compter du 21 novembre 2025, afin de permettre à l'État et à EDM-SA de poursuivre les réformes engagées et de stabiliser le secteur. Cette prolongation offre un délai supplémentaire pour la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la performance opérationnelle et la gestion financière de la société.

Autre innovation significative : la suppression des prérogatives du concessionnaire en matière de travaux. Cette mesure vise à renforcer le contrôle de l'État sur les investissements structurants, à garantir une meilleure gouvernance et à assurer la transparence dans l'exécution des projets énergétiques. L'objectif est de sécuriser les investissements publics et d'améliorer la qualité des infrastructures électriques dans tout le pays.

Pour le Gouvernement, cet avenant constitue un pas décisif vers un secteur électrique plus efficace, stable et durable, capable de répondre aux besoins croissants des populations et des entreprises. La combinaison de la prorogation de la concession et du renforcement du contrôle étatique doit permettre de garantir un équilibre entre viabilité économique et service public de qualité, tout en protégeant les intérêts stratégiques du Mali dans le domaine énergétique.

L'adoption de l'Avenant n°004 illustre la volonté de l'État malien de poursuivre les réformes structurelles du secteur électrique, tout en consolidant la gouvernance et la transparence au sein de la concession. Une étape majeure pour assurer la sécurité énergétique du pays et préparer l'avenir de l'électricité au Mali.

Yacouba Ongoiba



Lumière De Kouroulamini

En 2019 - le Mali était 2ème puissance. Sans félicitations panafricaine - le Président Konaré a adopté la 1ère loi de programmation militaire sans félicitations panafricaine....

Abdoulaye Niang

COMMUNIQUÉ OFFICIEL
Relatif au consensus obtenu entre les candidats à l'élection du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM)
L'équipe de campagne du Candidat Arouna KANTÉ à la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) pour la mandature 2026-2031 informe l'ensemble de ses membres, des opérateurs économiques, ainsi que l'opinion nationale, qu'un consensus responsable et historique a été trouvé entre les deux candidats à l'élection du Président de la CCIM, Monsieur Mandiou SIMPARA et Monsieur Arouna KANTÉ.
Ce consensus est le fruit d'un dialogue franc, patriotique et constructif, guidé par un sens élevé de responsabilité et une volonté commune de préserver l'unité, la stabilité et la crédibilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali.
Les raisons fondamentales ayant conduit à ce consensus sont les suivantes :
- Le contexte national actuel, marqué par des défis économiques, sociaux et sécuritaires majeurs, qui appelle à l'apaisement, à la cohésion et à la solidarité entre les forces vives de la Nation ;
- La nécessité impérieuse de préserver un climat serein et inclusif au sein de la CCIM très cher pour les plus hautes autorités du pays, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle stratégique d'accompagnement du secteur privé et de moteur du développement économique national ;
- La volonté partagée de privilégier l'intérêt supérieur de l'institution au-dessus de toute ambition personnelle ou considérations individuelles ;
- L'accompagnement et les orientations des plus hautes autorités du pays, qui encouragent fortement les démarches de dialogue, de rassemblement et de responsabilité au sein des institutions consulaires;
- La conviction commune que l'unité et la concertation constituent les meilleures garanties pour renforcer la crédibilité, l'efficacité et l'influence de la CCIM, tant au niveau national qu'international.
Par cet acte de maturité institutionnelle et de patriotisme économique, Monsieur Mandiou SIMPARA et Monsieur Arouna réaffirment leur engagement indéfectible à œuvrer ensemble pour une Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali forte, unie, inclusive et tournée vers les véritables priorités des opérateurs économiques maliens.
Nous saluons cet esprit de responsabilité et invite l'ensemble de nos membres à s'inscrire dans cette dynamique d'unité, de paix et de construction collective, au service du développement économique du Mali.
Fait à Bamako, le dimanche 25 janvier 2026.
L'équipe de campagne du Candidat Arouna KANTÉ.



MALI KANU

Son Excellence Monsieur Sekou dit Gaoussou CISSE, Ambassadeur, Représentant permanent du Mali à Genève, a présenté, ce lundi 26 janvier 2026 au Palais des Nations, ses Lettres d'accréditation, en qualité de Représentant permanent, à Madame Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève.
A l'occasion de l'audience qui lui a été accordée, le Diplomate malien a transmis à la Directrice générale, les chaleureuses salutations de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat. Il a ensuite abordé la situation actuelle du pays, tout en relevant les efforts importants engagés par le Gouvernement pour la sécurisation et le développement durable, dans le cadre d'une vision stratégique holistique et des principes de gouvernance de l'action publique clairement définis.
Dans la même veine, l'Ambassadeur CISSE a réaffirmé l'engagement du Mali en faveur de la consolidation du multilatéralisme, de la promotion du respect de la souveraineté et de l'égalité des États, de la préservation de la paix et de la sécurité internationales ainsi que du renforcement d'une coopération constructive et pragmatique avec le Système des Nations Unies.
Pour sa part, Madame Valovaya a renouvelé la disponibilité de l'Office des Nations Unies à soutenir et accompagner les efforts du Mali,

dans le respect des mandats et principes qui régissent le système des Nations Unies dont notre pays est un membre engagé.
Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI.



▪ Mamadou Daba Diawara ▪



Abandon de poste d'enseignants-chercheurs.



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CABINET

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple -Un But- Une Foi

Bamako, le 22 JAN 2026

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Aux
Responsables des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche
-BAMAKO-

N°2026-000042 /MESRS-CAB

Objet : *Abandon de poste d'enseignants-chercheurs.*

Dans le cadre du suivi de la gestion des enseignants-chercheurs, il m'a été donné de constater de nombreux cas d'abandon de poste.

Cette situation constitue une violation des dispositions de l'Ordonnance n°2017-036/P-RM du 27 septembre 2017 portant Statut des enseignants-chercheurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. En effet aux termes de l'article 10 du Statut : « Tout Enseignant-chercheur, quel que soit son rang, est tenu d'assurer personnellement avec assiduité toutes les obligations que lui impose l'exercice de ses fonctions ».

Ces absences affectent énormément « la production et la transmission du savoir dans le cadre de la recherche scientifique et des formations initiales et continues » comme indiqué à l'article 8 alinéa 2 du Statut des enseignants-chercheurs. Elles constituent l'une des principales causes de la hausse du volume des heures supplémentaires.

Il devient donc impératif pour vous de faire appliquer la loi dans toute sa rigueur afin que l'ordre et la discipline règnent au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Vous disposez pour cela d'une gamme de sanctions prévue à l'article 72 du Statut des enseignants-chercheurs.

Aussi, je vous invite à me rendre compte, au plus tard le vendredi 6 février 2026, des mesures que vous prendriez afin que les enseignants-chercheurs concernés regagnent leur poste.

J'attache du prix à l'exécution correcte des termes de la présente.

Ampliation :
Primature.....IP/CR

Bouréma KANSAYE
Officier de l'Ordre national

Cité Administrative de Bamako - Bâtiment n° 5 - Rez-de-chaussée et 1er Etage-Tél. +223 20 01 50 11

▪ UK in Mali

Le Jeudi 22 Janvier, L''Ambassade du Royaume-Uni au Mali a organisé un déjeuner stratégique d'échanges consacré aux approches intégrées de résilience et de stabilité au Mali, inspirées du modèle du programme Justice et Stabilité au Sahel (JASS) de l'ong, soutenu par le Royaume Uni FLAG.
Ce moment d'échange a réuni plusieurs représentants du Gouvernement du Mali, dont : le ministre de l'Agriculture ; le ministre de l'Élevage et de la Pêche ; et les représentants des Ministères de la justice et des Droits de l'Homme, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; de la Jeunesse et des Sports ainsi que des directeurs généraux d'importantes institutions nationales.
Aux côtés de l'Ambassadeur du Royaume-Uni Angus McKee, l'équipe de Mercy Corps, AMEDD et les partenaires de mise en œuvre du #JASS ont mis en lumière :
les résultats significatifs du programme JASS ;
les avancées en matière de prévention et résolution des conflits fonciers ;
les progrès en résilience climatique, gouvernance locale et cohésion sociale ;
les opportunités de mise à l'échelle et de pérennisation dans les politiques publiques.
Les échanges ont souligné l'importance de renforcer les approches Nexus (humanitaire–développement–paix) pour répondre durablement aux défis de stabilité et de résilience au Mali.
Le Royaume Uni demeure engagé aux côtés du Mali pour promouvoir une paix durable, la résilience communautaire et un développement inclusif.
Ministère de la Justice du Mali



▪ Gouvernement du Mali

#CIGMA #INFO | Festival Dibi : Les promoteurs remercient les plus hautes autorités pour le soutien constant
Bamako, le 26 janvier 2026

Le Ministre Youba Ba, a reçu en audience ce lundi 26 janvier 2026, les organisateurs du festival Dibi avec à sa tête, la promotrice Madame Aminata BOCOUM.
Cette visite au chef du département de l'Elevage et de la Pêche, avait un seul but, remercier le Ministre Youba Ba et à travers lui, les plus Hautes Autorités de la Transition, notamment le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Chef de l'Etat, qui a accepté de parrainer cet évènement.
La suite de l'article sur gouvernement.ml
MEP



▪ Yelimané Infos

#yelimané#visite le préfet du cercle de yelimané Colonel Mady kama DIAWARA accompagné par une forte délégation ont visité ce mercredi 21 janvier 2026 le chantier du pont de yelimané qui avait été endommagé suite aux pluies diluviennes survenue le 18 août 2024. Après la visite le constat est satisfaisant



▪ Guide Toure Aboubacar ▪

MA VIE DE SOLDAT: le jour où Tiékoro a été tué
Le troisième jour, j'ai vu Tiékoro dans la cour. Je lui ai dit que je partais à la mine et que s'il revenait tôt de son chantier, qu'il me réserve un peu de sauce. Il a répondu :
— Si tu me trouves vivant. Parce qu'on m'a dit hier, par l'intermédiaire de deux soldats, qu'on va me tuer aujourd'hui. Je vais te dire une chose. Si je meurs, il ne faut pas prier sur moi, car je ne prie pas moi-même. Il faut m'habiller avec la tenue du Djoliba, me mettre les souliers de football et m'enterrer.
— Que Dieu t'accorde sa miséricorde !
— Amen !
— Le Bon Dieu me recevra. Il me dira : « Eh toi ! Depuis que tu es né, qu'est-ce que tu as fait de bon ? » Il va me donner un grand coup de pied : « badanw ! » et je vais me retrouver dans le paradis.
— Eh Tiékoro, tu rigoles de ça ?
— Non ce n'est pas grave. Le reste de tous mes habits, tu les prends. Ma tenue du jumelage de Djoliba il faut tout faire pour envoyer ça à mon fils.
— D'accord, je pars à la Gorgotte.
À mon retour j'ai trouvé Bakoroba Djiré devant le premier puits. Il m'a dit qu'on a tué Tiékoro et qu'il a été déjà enterré. D'ailleurs on t'attend. Il paraît que tu es son ami ; si on perçoit sur ta mine que tu en es affecté, tu risques de te faire tuer. Donc fais attention.
Quand Charles Samba a entendu le bruit du véhicule qui nous ramenait de la Gorgotte, il a couru pour venir à ma rencontre.
Il m'a dit : on a tué Tiékoro. Il paraît que tu es son ami ; si on perçoit sur ta mine que tu en es affecté, tu risques d'être tué.
Je suis entré au camp. On m'a accueilli en me disant :
Tiékoro est mort ; on a tué ton ami aujourd'hui.
J'ai répondu : c'est bien. Au moins il va se reposer. Si moi-même je pouvais avoir la mort aujourd'hui cela me ferait plaisir



Le Mali lance officiellement son recensement industriel national : Une étape clé pour l'avenir économique du pays



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Moussa Alassane DIALLO, a annoncé le lancement du recensement industriel national lors d'une cérémonie prestigieuse qui s'est déroulée le lundi 26 Janvier 2026. Cette opération d'envergure, initiée par la Direction Nationale de l'Industrie (DNI) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, vise à dresser un état des lieux précis et actualisé du secteur industriel malien.

L'objectif principal de ce recensement est de fournir une vision globale et détaillée du tissu industriel du Mali, en parfaite cohérence avec la Vision « Mali Kura Nietassira ka Ben 2063 ma ». Les premières données disponibles révèlent la présence de près de 1 067 unités industrielles, dont plus d'une centaine d'huileries, témoignant du fort potentiel de transformation locale. De plus, le secteur industriel contribue à hauteur de 7% au Produit Intérieur Commercial (PIC) du pays.

La cérémonie de lancement a rassemblé les membres du cabinet du Ministre, des représentants du secteur privé, des organisations patronales et consulaires, ainsi que des autorités locales. Les acteurs économiques, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali et l'Organisation Patronale des Industriels (OPI), ont salué cette initiative comme un véritable tournant dans la gouvernance du secteur industriel.

Le Ministre Moussa Alassane DIALLO a souligné que ce recensement s'inscrit pleinement dans la Vision 2063 du Mali, portée par le Président de la Transition. Il a également souligné l'importance des données précises pour orienter les actions du Gouvernement et du secteur privé, stimuler les investissements à long terme et assurer une répartition équilibrée des activités industrielles sur le territoire.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité des données collectées, le Ministre a insisté sur l'engagement et la qualification des superviseurs et des agents recenseurs. Ces derniers devront faire preuve d'une grande rigueur dans la collecte des informations et d'un professionnalisme exemplaire sur le terrain. La sensibilisation des industriels sera également un point crucial pour garantir leur adhésion et la pertinence des données recueillies.

En somme, le recensement industriel national représente une étape majeure pour le Mali, qui se dote ainsi des outils nécessaires pour orienter son développement économique et renforcer son secteur industriel.

Fatou Sissoko

Coopération Mali–UNICEF : La ministre Djénéba Sanogo salue un mandat « exceptionnel » de Pierre N'GOM



Le mercredi dernier, Madame DIARRA Djénéba SANOGO, ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a présidé une audience d'au revoir en l'honneur du Représentant résidant de l'UNICEF au Mali, Monsieur Pierre N'GOM, en fin de mandat. Accompagnée de certains de ses collègues, la ministre a chaleureusement accueilli Monsieur N'GOM et lui a exprimé sa reconnaissance au nom des plus hautes autorités et de l'ensemble du personnel du ministère pour les résultats exceptionnels obtenus sous sa direction à la tête de l'UNICEF Mali.

Selon la ministre, les résultats obtenus témoignent de l'excellence des relations entre le Gouvernement du Mali et l'UNICEF, qui a suivi rigoureusement les 3 principes fondamentaux guidant l'action publique actuelle au Mali. Elle a souligné que le soutien de l'organisation onusienne a été continu et varié en faveur des structures dédiées à la promotion et à la protection de l'enfant.

Madame Diarra s'est dite convaincue que le prochain programme de coopération pour la période 2027-2031, actuellement en préparation, sera à la hauteur du précédent, témoignant ainsi de la continuité des efforts entrepris pour le bien-être des enfants du Mali.

La ministre a exprimé ses remerciements au nom de tous les enfants du Mali et a souhaité à Monsieur Pierre N'GOM une paisible retraite et une excellente santé pour les années à venir. Cette cérémonie d'au revoir marque la fin d'un mandat fructueux et souligne l'importance de la collaboration entre le Mali et l'UNICEF pour le développement et la protection de l'enfance dans le pays.

Moussa Diarra

Financement des projets miniers et énergétiques : Les autorités burkinabè mobilisent les acteurs clés



Ce jeudi 27 janvier 2026, s'est tenu à l'Azalaï Hôtel un événement d'importance capitale pour le secteur industriel et énergétique du Burkina Faso. En effet, Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, accompagné de Monsieur le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, ainsi que du Président de la Délégation Spéciale Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, a présidé le lancement de la table ronde sur le financement des projets miniers et énergétiques.

Cette table ronde a été l'occasion pour de nombreux acteurs et personnalités influentes de se réunir afin de discuter des enjeux liés au financement des projets miniers et énergétiques dans le pays. L'événement a été marqué par la présence de nombreuses figures de proue du secteur, démontrant ainsi l'importance stratégique de cette activité pour le développement économique du Burkina Faso.

L'un des points forts de cette table ronde a été la participation active du public, permettant ainsi un échange fructueux d'idées et de perspectives sur les défis et opportunités qui se présentent dans le domaine des projets miniers et énergétiques. La présence et l'implication de tous les participants ont contribué à enrichir les débats et à identifier des pistes concrètes pour favoriser le financement de ces projets essentiels pour le développement du pays.

Cet événement a été salué pour son caractère fédérateur et son impact positif sur le secteur industriel et énergétique du Burkina Faso. L'ensemble des participants ont exprimé leur gratitude envers les autorités et le comité d'organisation pour avoir permis la tenue de cette table ronde, symbole de confiance et d'engagement en faveur du progrès économique et social du pays.

Fatou Sissoko

Renforcement des capacités des Comités de Gestion Scolaires : Une formation stratégique à Bamako Rive Droite



Ce mercredi, 21 janvier 2026, une formation importante s'est déroulée à l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Droite. Sous la présidence de Mme Aminata KANTE, Directrice de l'Académie, les membres du Comité de Gestion Scolaires (CGS) de Baco Djicoroni et Sabalibougou ont été outillés sur le Parquet Minimum Axés sur la Qualité (PMAP), le CC-JICA et les stratégies d'implication des Enfants Déplacés Internes (EDI) dans les activités pédagogiques.

Assistée par le Chef de Division Curricula Recherche et Formation, Monsieur Bakary Kouyaté, ainsi que les points focaux de l'académie, Mme Tenimba Doumbia et Mme Yah Bouare, Mme KANTE a souligné l'importance de cette formation dans le cadre de l'amélioration de la gestion des écoles de manière décentralisée. Le Directeur du CAP de Baco Djicoroni, monsieur Cheick Abdoul Kader Doumbia, et la délégation de la Cellule d'Appui à la Décentralisation/ Déconcentration de l'Éducation (CAD/DE) étaient également présents pour soutenir cette initiative.

Le projet vise à rendre les Comités de Gestion Scolaires fonctionnels, leur permettant ainsi de jouer pleinement leur rôle de gestionnaire délégué de l'école. Dans son discours d'ouverture, Mme KANTE a salué l'engagement des participants et a souligné que ces interventions successives conduiront à des actions concrètes en faveur des communautés éducatives, mettant en avant la fonctionnalité des Comités de Gestion Scolaires.

Elle a encouragé les participants à faire preuve d'abnégation, d'assiduité et d'engagement tout au long de cette formation. C'est avec enthousiasme qu'elle a déclaré ouvert l'atelier de formation des membres de CGS, marquant ainsi le début d'une collaboration renforcée et d'une meilleure gestion des écoles dans la région.

Moussa Diarra

www.malikile.com

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Mines : L'État devient actionnaire majoritaire de FARATCHI-CO-SA



La décision adoptée récemment par le Conseil des ministres, autorisant la participation de l'État malien à hauteur de 51 % au capital social de la Société Industrielle du Centre du Mali FARATCHI-CO-SA, s'inscrit pleinement dans la nouvelle vision minière impulsée par les autorités de la Transition. Selon les informations recueillies par Bamada.net, cette orientation marque une étape décisive dans la refondation du secteur extractif au Mali, avec pour objectif une meilleure intégration de l'industrie minière à l'économie nationale.

Depuis 2023, le Mali a engagé des réformes structurelles majeures visant à rompre avec un modèle extractif longtemps critiqué pour ses faibles retombées économiques et sociales. Ces réformes ont notamment abouti à l'adoption d'un nouveau Code minier, ainsi qu'à la promulgation d'une loi sur le contenu local. À travers ces instruments juridiques, l'État entend renforcer la participation nationale, favoriser la transformation locale des ressources, créer des emplois durables et développer les compétences des acteurs maliens.

C'est dans ce contexte de réforme profonde que s'inscrit la création de FARATCHI-CO-SA, issue d'un partenariat stratégique conclu en novembre 2024 entre le Gouvernement du Mali et la société chinoise Auxin, à travers la signature d'un pacte d'actionnaires. Cette société industrielle revêt un caractère hautement stratégique, tant sur le plan économique que sécuritaire.

FARATCHI-CO-SA a pour mission principale la production d'explosifs à usage civil, indispensables aux activités minières, de carrières et de travaux publics. Elle vise également à sécuriser la chaîne d'approvisionnement en explosifs, un domaine sensible étroitement lié à la sécurité nationale. En renforçant le contrôle et la surveillance de cette filière, l'État malien entend réduire les risques, tout en mettant fin à une dépendance excessive aux importations.

Les projets de textes adoptés par le Conseil des ministres autorisent formellement la participation majoritaire de l'État malien à hauteur de 51 % dans le capital de la société. Ces textes précisent les modalités de participation publique, les règles de gouvernance, ainsi que les mécanismes de contrôle et de suivi, afin de garantir une gestion conforme aux intérêts stratégiques du pays. Cette majorité publique permet à l'État d'exercer une maîtrise souveraine sur un secteur clé, tout en bénéficiant de l'expertise technique et industrielle de son partenaire étranger.

Pour de nombreux observateurs interrogés par Bamada.net, cette décision constitue un signal fort en faveur de la souveraineté économique du Mali. Elle traduit la volonté affirmée des autorités de la Transition de reprendre le contrôle des secteurs stratégiques, de sécuriser les ressources sensibles et de maximiser les retombées économiques du secteur minier au profit du Trésor public et des populations.

Au-delà de l'enjeu minier, cette initiative illustre la mise en œuvre progressive d'un nouveau paradigme économique, fondé sur le partenariat gagnant-gagnant, la transformation locale et la défense des intérêts nationaux. Avec FARATCHI-CO-SA, le Mali pose ainsi les jalons d'une industrie extractive plus responsable, plus sécurisée et davantage créatrice de valeur pour le pays.

Yacouba Ongoiba



Mines : Compass Gold Corp. sollicite le passage à l'exploitation sur le site aurifère de Massala



Selon les informations parvenues à Bamada.net, la société Compass Gold Corp. a officiellement enclenché le processus administratif devant lui permettre de passer du stade de la recherche minière à celui de l'exploitation, conformément aux dispositions prévues par la réglementation minière en vigueur au Mali. Cette démarche marque une étape importante dans l'évolution du projet aurifère de Massala, situé dans le sud du pays.

Implantée au Mali depuis plusieurs années à travers une filiale locale, Compass Gold Corp. a conduit, sur le périmètre de Massala, une série de travaux préparatoires destinés à évaluer le potentiel du site. Ces activités ont notamment consisté en des campagnes de forage, des prélèvements d'échantillons et des analyses géologiques approfondies. Les résultats issus de ces différentes opérations auraient mis en évidence un potentiel aurifère jugé encourageant par la société, justifiant ainsi le dépôt d'une demande officielle de permis d'exploitation auprès des services compétents de l'État malien.

D'après des sources proches du dossier, la décision administrative relative à cette demande pourrait intervenir au cours du premier trimestre 2026, plus précisément avant la fin du mois de mars, sous réserve de la finalisation de l'ensemble des procédures prévues par le code minier. L'instruction du dossier s'inscrit dans un cadre réglementaire désormais plus exigeant, qui impose aux opérateurs miniers le respect de critères stricts en matière économique, environnementale et sociale.

Le projet de Massala est présenté comme une exploitation de dimension relativement limitée, se distinguant des grandes mines industrielles déjà en activité au Mali. Ce type de projet intermédiaire est souvent considéré comme un levier potentiel de développement local, à condition qu'il soit correctement encadré et qu'il génère des retombées concrètes en termes d'emplois, d'infrastructures et de revenus pour les communautés riveraines.

Au Mali, l'or demeure un pilier essentiel de l'économie nationale. Premier produit d'exportation du pays, il constitue une source majeure de devises et de recettes pour l'État. Le Mali figure régulièrement parmi les principaux producteurs d'or du continent africain, avec une production industrielle annuelle dépassant les 70 tonnes, à laquelle s'ajoute une production artisanale significative. Cette importance stratégique explique l'attention particulière portée par les autorités à l'octroi de nouveaux permis miniers.

Ces dernières années, le gouvernement malien a engagé une réforme en profondeur du cadre juridique et institutionnel du secteur minier. L'objectif affiché est de renforcer la souveraineté de l'État sur les ressources naturelles, d'accroître les bénéfices économiques pour le pays, d'améliorer la redistribution locale et de mieux intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans les projets miniers. Désormais, toute autorisation d'exploitation est conditionnée au respect d'exigences rigoureuses en matière de fiscalité, de protection de l'environnement, de création d'emplois et de respect des communautés locales.

À ce stade, plusieurs inconnues demeurent. Compass Gold Corp. n'a pas encore communiqué sur le volume exact des investissements envisagés, ni sur un calendrier précis de démarrage des activités, préférant attendre la décision finale des autorités maliennes. Toutefois, une éventuelle approbation du permis d'exploitation pour Massala serait perçue comme un signal positif pour l'attractivité minière du sud du Mali, une région qui concentre une part importante des projets aurifères et continue de susciter l'intérêt des investisseurs étrangers.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Voirie et assainissement : Le Gouvernement renforce les capacités de la Mairie du District



Au cours d'une récente réunion du Conseil des ministres, plusieurs dossiers d'envergure ont été examinés, dont un projet stratégique présenté par le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou, relatif au renforcement des capacités opérationnelles de la Mairie du District de Bamako. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique engagée par les autorités de la Transition pour améliorer la gestion urbaine, notamment dans les domaines cruciaux de la voirie et de l'assainissement.

Sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif à l'acquisition de nouveaux engins municipaux. Il s'agit précisément de camions ampli rolls et de camions bennes basculantes destinés à renforcer les moyens matériels de la Mairie du District de Bamako. Cette décision traduit la volonté du Gouvernement d'apporter des réponses concrètes et durables aux défis liés à la gestion des déchets solides, à l'insalubrité persistante et à la dégradation progressive du cadre de vie dans la capitale.



Selon les informations officielles recueillies par Bamada.net, le marché d'acquisition a été conclu entre la Mairie du District de Bamako et la société TOGUNA MOTORS, pour un montant global de 508 millions 830 mille francs CFA, toutes taxes comprises (TTC). Le délai de livraison des équipements est fixé à 90 jours à compter de la date de notification du marché, une disposition destinée à assurer une mise à disposition rapide des engins afin de répondre aux besoins urgents des services municipaux.

L'exécution de ce marché permettra de renforcer significativement les capacités techniques et opérationnelles de la Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement de la Mairie du District. Les nouveaux camions viendront compléter un parc automobile existant souvent jugé insuffisant au regard de l'ampleur des défis urbains auxquels fait face la ville de Bamako, caractérisée par une forte croissance démographique et une urbanisation accélérée.

Concrètement, cette acquisition devrait contribuer à améliorer la collecte et l'évacuation des ordures ménagères, la gestion des dépotoirs intermédiaires et la rapidité d'intervention des services municipaux, notamment dans les quartiers à forte densité de population. Elle devrait également avoir un impact positif sur la salubrité globale de la ville, en réduisant les accumulations de déchets qui constituent un risque sanitaire et environnemental majeur.

Pour de nombreux habitants de la capitale, confrontés quotidiennement aux problèmes d'insalubrité, cette décision du Conseil des ministres est perçue comme un signal fort de l'engagement des autorités à améliorer les conditions de vie des populations. Elle traduit également une volonté politique affirmée de soutenir les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs compétences, en leur dotant de moyens matériels adaptés.

À travers cette initiative, le Gouvernement de Transition réaffirme sa détermination à moderniser les services publics locaux et à promouvoir un environnement urbain plus sain, plus sûr et plus durable. L'acquisition de ces nouveaux engins municipaux apparaît ainsi comme une étape importante dans la lutte contre l'insalubrité et dans l'amélioration du cadre de vie à Bamako.

La rédaction

CCIM : Le geste d'Arouna Kanté, un acte de leadership et de patriotisme économique



Dans un contexte national souvent marqué par des crises de leadership, des rivalités de personnes et des batailles institutionnelles interminables, certains gestes méritent d'être salués avec force. L'accord de consensus intervenu entre Monsieur Mandiou Simpara et Monsieur Arouna Kanté, candidats à la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) pour la mandature 2026-2031, s'inscrit incontestablement dans cette catégorie d'actes rares et exemplaires.

Au-delà d'un simple arrangement électoral, le retrait volontaire et responsable de la candidature d'Arouna Kanté au profit d'un consensus historique constitue un signal politique, économique et moral fort adressé au secteur privé malien et, plus largement, à la Nation. Il s'agit d'un choix mûrement réfléchi, assumé et porteur de sens, dans un pays en quête de stabilité et de cohésion.

Depuis près de deux décennies, les élections consulaires au Mali, notamment celles de la CCIM, ont souvent été synonymes de tensions, de divisions internes, de médiations tardives, voire de contentieux judiciaires. Cette fois-ci, le scénario a radicalement changé. Pas de guerre par médias interposés, pas de fractures internes, pas de recours aux tribunaux. À la place, un dialogue franc, discret et responsable, guidé par une seule boussole : l'intérêt supérieur de l'institution consulaire.

Dans un communiqué officiel, Arouna Kanté a exposé avec clarté les motivations de sa dé-

cision. Il a d'abord évoqué le contexte national difficile, marqué par des défis économiques, sociaux et sécuritaires majeurs. Dans une telle conjoncture, la CCIM, pilier du secteur privé et acteur clé de la relance économique, ne pouvait se permettre des divisions internes susceptibles d'affaiblir son rôle stratégique.

Il a également souligné la nécessité de préserver l'image, la crédibilité et la stabilité de la CCIM, une institution appelée à jouer un rôle central dans l'accompagnement des opérateurs économiques, la promotion de l'investissement et l'attractivité du Mali sur la scène internationale. À cela s'ajoute une volonté clairement affirmée de placer l'intérêt collectif au-dessus de toute ambition personnelle, un choix rare qui honore profondément son auteur.

Cet acte s'inscrit aussi dans la dynamique nationale prônée par les plus hautes autorités du pays, qui encouragent le dialogue, le rassemblement et la responsabilité au sein des institutions. En ce sens, le geste d'Arouna Kanté apparaît comme une traduction concrète de ces orientations.

Loin d'être un renoncement, ce retrait est un acte de patriotisme économique. Il démontre que le leadership ne se mesure pas uniquement à la conquête du pouvoir, mais aussi à la capacité de savoir s'effacer lorsque l'intérêt général l'exige. En privilégiant l'unité à la confrontation, Arouna Kanté envoie un message fort : le secteur privé malien est capable de maturité, de hauteur de vue et de sens des responsabilités.

Au-delà de la CCIM, ce consensus ouvre une voie nouvelle pour l'avenir des institutions consulaires et professionnelles du Mali. Il prouve qu'un autre modèle est possible, fondé sur le dialogue, le compromis responsable et le respect des institutions. À l'heure où le Mali cherche à refonder ses pratiques de gouvernance et à restaurer la confiance, l'exemple donné par Arouna Kanté mérite d'être salué, encouragé et reproduit.

Moctar Sow



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Culture malienne : Oumou Sangaré honorée à Addis-Abeba et Abidjan



Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, M. Mamou Daffé, a récemment félicité l'artiste chanteuse malienne Oumou Sangaré pour ses récents succès à l'étranger. En effet, Oumou Sangaré a été reçue en audience par le ministre le lundi 26 janvier 2026 afin de présenter les deux trophées qu'elle a remportés hors des frontières du Mali.

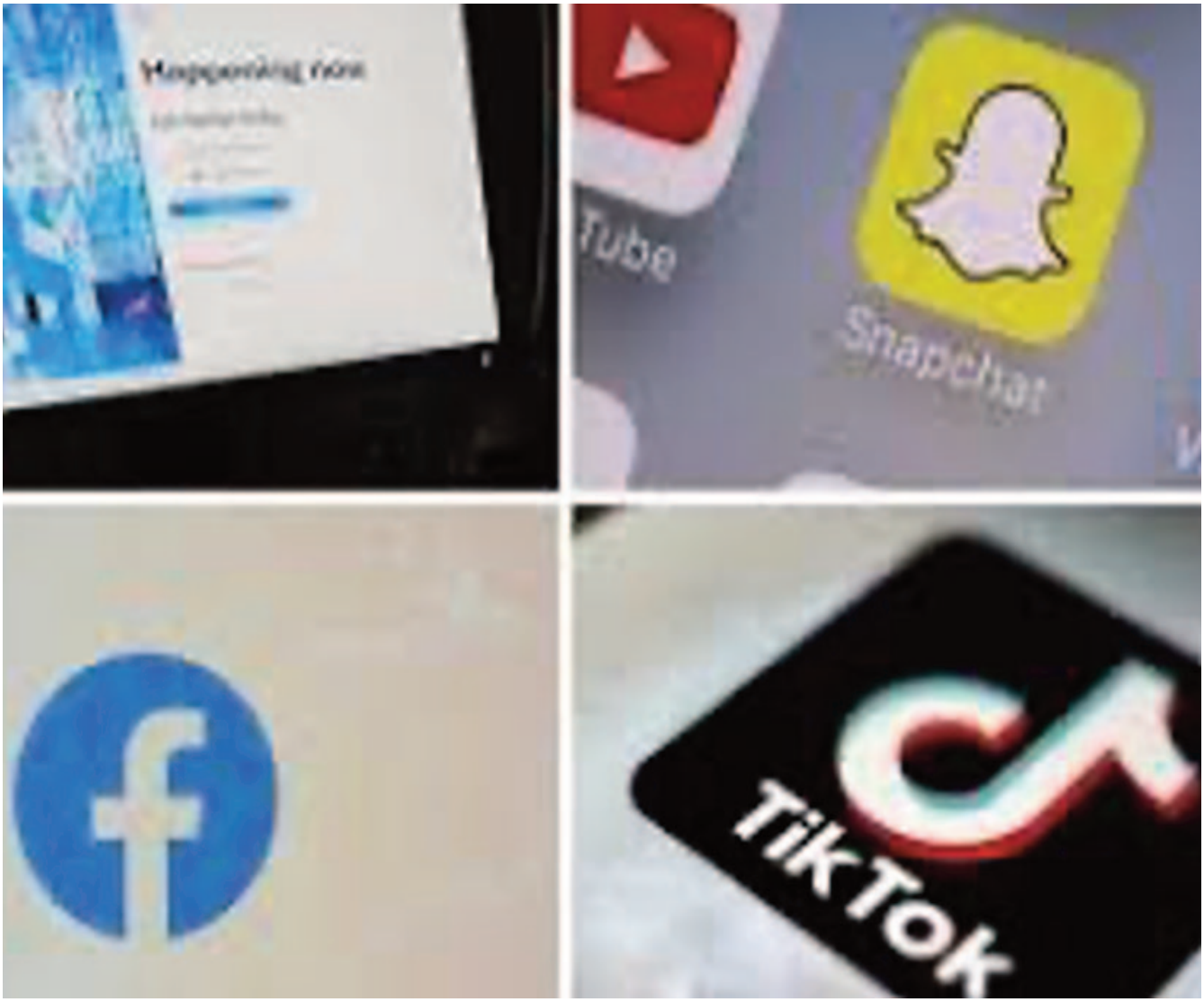
L'artiste renommée a été honorée du Prix « Superstar musicale d'Afrique » lors des Oda Awards 2025 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Ce prix témoigne de la reconnaissance de son talent et de son influence dans le domaine de la musique africaine. De plus, Oumou Sangaré s'est également vu décerner le Prix « Hommage » honorifique aux Jayli Awards à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette distinction souligne l'impact de sa carrière et de sa contribution à l'enrichissement de la scène musicale africaine.

La réussite d'Oumou Sangaré à l'échelle internationale met en lumière le talent exceptionnel des artistes maliens et leur contribution à la richesse culturelle du continent africain. Le soutien du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme à l'égard des artistes locaux est essentiel pour promouvoir la diversité et l'excellence de la musique malienne à l'échelle mondiale.

En célébrant les succès d'Oumou Sangaré, le Mali honore non seulement une artiste exceptionnelle, mais également l'ensemble de sa scène musicale riche et diversifiée. Cette reconnaissance internationale témoigne de la vitalité et du rayonnement de la musique malienne, qui continue d'inspirer et d'émerveiller les publics du monde entier.

Fatou Sissoko

Réseaux sociaux : L'Égypte prépare une loi pour mieux protéger les mineurs



Le gouvernement égyptien se prépare à encadrer l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants, une mesure qui vise à les protéger du "chaos numérique" selon les législateurs. Le Parlement égyptien travaille actuellement sur une loi qui limiterait l'accès des enfants aux plateformes en ligne jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de les utiliser de manière responsable.

Cette initiative fait suite à une recommandation du président Abdel-Fattah el-Sissi, qui a encouragé le gouvernement à s'inspirer d'autres pays tels que l'Australie et le Royaume-Uni, qui ont déjà mis en place des restrictions d'accès aux réseaux sociaux pour les jeunes. En effet, un rapport du Centre national de recherche sociale et criminologique a révélé qu'environ la moitié des moins de 18 ans en Égypte utilisent les réseaux sociaux, exposant ainsi ces jeunes au cyberharcèlement et à des contenus préjudiciables. Cette tendance à protéger les enfants de l'exposition nocive en ligne est mondiale. En décembre dernier, l'Australie a interdit l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans, tandis que le Royaume-Uni envisage des mesures similaires. De même, la France prévoit d'instaurer une restriction pour les moins de 15 ans dès la rentrée scolaire.

En Égypte, les législateurs travaillent en étroite collaboration avec des experts et le gouvernement pour finaliser un texte de loi qui protégera les enfants tout en encadrant l'utilisation des technologies numériques. Cette réglementation vise à assurer la sécurité et le bien-être des jeunes face aux défis posés par l'utilisation des réseaux sociaux dans un monde de plus en plus connecté et numérisé.

Arouna Sidibé

Situation alarmante en Afrique : Plus de 70% des Africains privés d'accès à l'assainissement de base



Lors de l'ouverture de la réunion de haut niveau préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur l'Eau, Bassirou Diomaye Faye a dénoncé une réalité alarmante : plus de 70% des Africains n'ont guère accès aux services d'assainissement de base. Cette situation, jugée moralement inacceptable par le déclarant, soulève des enjeux cruciaux pour la santé publique et le développement de tout un continent.

Les conséquences de cette crise de l'eau ne se limitent pas à des aspects sanitaires, mais touchent également d'autres domaines vitaux. En effet, selon Bassirou Diomaye Faye, les crises de l'eau alimentent les crises alimentaires, fragilisent les économies, déplacent les populations et exacerbent les tensions sociales. Il est clair que le manque d'accès à une eau potable sûre et à des services d'assainissement adéquats a un impact dévastateur sur la vie quotidienne de millions de personnes en Afrique.

Les chiffres de l'ONU sont alarmants : 2,2 milliards de personnes dans le monde ne disposent toujours pas d'un accès à une eau potable sûre, tandis que près de 3,5 milliards restent privées de services d'assainissement adéquats. L'Afrique est l'un des continents les plus touchés par cette crise, comme l'a souligné le Président sénégalais. Les conséquences de cette situation sont multiples et engendrent des coûts humains, sociaux et économiques considérables pour la région.

Pour le président Faye, il est plus que jamais urgent d'agir pour remédier à cette situation. Le Président sénégalais a mis en garde contre le coût de l'inaction, qui ne cesse d'augmenter au fil du temps. Il est impératif que des mesures concrètes et immédiates soient prises pour garantir à tous un accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base en Afrique.

Face à ce défi majeur, il est essentiel que la communauté internationale se mobilise et mette en œuvre des politiques et des projets visant à assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement. Les gouvernements africains, les organisations internationales et la société civile doivent unir leurs forces pour relever ce défi crucial et garantir un avenir meilleur pour les générations futures en Afrique.

Arouna Sidibé

Finale de la CAN 2025 : La FSF entendue par le Jury disciplinaire de la CAF



La tension reste vive après la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 qui a opposé le Maroc au Sénégal. En effet, la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) a révélé dans un communiqué publié le mardi 27 janvier 2026 qu'elle a comparu devant le Jury Disciplinaire de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Cette convocation fait suite aux rapports des officiels de match, ainsi qu'aux réserves déposées par la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) après la finale. Bien que les raisons exactes n'aient pas été dévoilées dans le communiqué, il semblerait que des membres clés de l'équipe sénégalaise soient visés par cette procédure.

Face à cette situation, la FSF a mis en place une défense solide pour représenter les intérêts des "Lions de la Teranga". Le Secrétaire Général de la FSF a été assisté par l'avocat Maître Seydou Diagne pour assurer une représentation juridique efficace. De plus, le sélectionneur Pape Bouna Thiaw ainsi que les attaquants Ismaïla Sarr et Iliman Ndiaye ont été auditionnés par les juges de la CAF afin de présenter leur ligne de défense.

La décision finale quant à cette affaire a été mise en délibéré par l'instance disciplinaire. Les supporters des deux équipes attendent avec impatience le verdict qui sera annoncé par la Présidente du Jury dans un délai maximum de 48 heures. Cette décision aura sans aucun doute un impact majeur sur l'avenir des joueurs et des équipes impliquées, ainsi que sur l'image du football africain dans son ensemble.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE



Bélier (21 mars - 19 avril)

La netteté de vos propos fera des fans dans votre entourage ! Vous saurez argumenter votre cause avec vigueur. Vous tireriez un grand profit à faire du sport de plein air, vous avez besoin de vous oxygéner le moral comme le physique.
Aujourd'hui, votre aisance de communication va considérablement vous aider pour maintenir l'harmonie avec vos proches. En effet, vous avez décidé de changer votre comportement et de miser sur le dialogue en évitant de juger et de vouloir tout contrôler.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.
Voilà que les circonstances deviennent plus faciles en famille, vous avez la liberté d'agir sans influences contraires. Vos amitiés se compliquent de risques, de polémiques, soyez libéral et tolérant pour éviter ces tendances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'énergie dont vous faites preuve chasse vos soucis. Il suffisait d'avancer vers les solutions ! Votre énergie de fond est renforcée par la qualité de votre sommeil. Vous le sentez positivement, poursuivez en ce sens.
C'est votre journée, peu d'états d'âme et beaucoup d'énergie pour réaliser vos rêves les plus fous...Voilà le programme : vous affichez une forme splendide et un moral d'acier, vous êtes prêt à conquérir le poste ou la personne de vos rêves.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous pourrez compter ce jour sur un magnétisme indéniable pour titiller la sensualité du partenaire ou de qui vous souhaitez séduire ! Vous aurez en effet l'art et la manière de faire des compliments susceptibles de faire fondre l'autre!
Le ciel s'annonce un peu agité ? Envisagez-le avec sagesse et recul, pour éviter les dépenses inutiles d'énergie, vous allez avoir besoin de toute votre volonté pour évoluer. Faites comprendre aux vôtres que votre seul but est de les contenter.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les idées neuves vous réussissent. Ne mettez pas la charrue avant les bœufs, sachez vous poser les bonnes questions, prenez du recul et tout se fera dans l'ordre. Surveillez votre alimentation et pensez à vous reposer davantage !
Un net réchauffement est annoncé dans votre vie relationnelle. En effet, vous êtes pleinement disposé à accorder plus d'attention à vos proches, à préserver vos relations et à partager votre joie de vivre. Ainsi, vos échanges vont gagner en profondeur.



Vierge (23 août 23 septmbre)

Fuyez les personnes trop terre à terre. Restez axé sur vos projets, persévérez dans vos idées. Il est temps de vous octroyer davantage de temps de sommeil, de vous ressourcer psychiquement en particulier.
Votre vie intime, amicale et familiale va se teinter de nouvelles couleurs. Les échanges vont être des plus harmonieux et vous allez partager de nombreux instants de plaisir et de bien-être. Les idées et les nouveaux projets vont fuser dans tous les sens et de nouvelles rencontres sont au rendez-vous.



Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Misez ce jour sur un pouvoir de séduction au top pour faire l'unanimité dans les rangs ! Vos messages passeront a priori cinq sur cinq et votre rayonnement personnel ne devrait laisser personne indifférent !
Aujourd'hui, vous aurez suffisamment d'énergie et de bagout pour entreprendre des démarches relationnelles ou vous lancer dans des négociations. Vous avez toutes vos chances de décrocher le job souhaité, une promotion ou d'obtenir un prêt. Alors, foncez en toute confiance !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre entourage vous semblera plus capricieux que d'habitude. Étudiez attentivement ce qu'on peut vous proposer. L'apathie que vous ressentez vient du fait que vous êtes harassé, accordez-vous une trêve sans plus attendre.
À vous de savoir quelle suite vous souhaitez donner à un conflit latent et si vous vous sentez capable se soutenir longtemps ce genre de pression. Il serait sans doute souhaitable d'assainir le terrain pour repartir sur de nouvelles bases!



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous irez davantage à l'essentiel, des opportunités insolites positives se présenteront à vous. Mais vous serez trop intransigeant, dur avec les autres, il faut trouver un point d'équilibre entre action et repos, réflexion et détente.
C'est une journée tout indiquée pour prendre des contacts professionnels. Votre sérieux est reconnu. C'est le moment d'ouvrir de nouvelles explorations relationnelles, de chercher des contacts commerciaux.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Briller, éblouir, conquérir, c'est enthousiasmant mais peut-être fatigant ? Tout au long de cette journée exaltante, vous n'aurez guère le temps de souffler et à vrai dire ce n'est pas le moment de vous arrêter en route vers la gloire.
Vous pouvez couper court avec la routine. Vous avez raison d'accepter de prendre du temps en famille ! Vous apprendrez des choses, grâce à une relation amicale qui vous est peut-être très utile.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La sincérité de vos propos fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec vigueur. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.
Un moral d'acier va positiver votre journée. Il vous aidera à voir la vie autrement avec davantage d'amplitude. Vous êtes prêt à faire de nouveaux choix, à agir différemment, à développer de nouvelles idées et à collaborer avec ceux qui vous entourent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous suscitez des réactions tranchées autour de vous... Vos paroles ne manquent pas de piquant mais n'en faites pas trop pour autant ! Vous gagneriez en sérénité si vous pensiez souffler et vous aérer dès que possible.
Vous vous disputez trop facilement. De nombreuses préoccupations et de multiples activités envahissent votre vie quotidienne et vous avez le sentiment de ne plus avoir de vie intime et familiale. C'est le moment de prendre des mesures ou de poser des limites.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com